

Coordonnateur de la session

Dr. Frédéric BRUN
Tél. 04 72 11 54 09
e-mail : frederic.brun@biomedecine.fr

Lieu de formation

Agence de la biomédecine
1 Avenue du Stade de France
93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

Renseignements et inscriptions

Catherine FAESSEL
Tél. : 01 55 93 65 20
Fax : 01 55 93 65 61
e-mail : formation@biomedecine.fr

Inscription en ligne

<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

1 jour 1/2

1 session en 2011 :

mars

Les dates exactes seront communiquées sur le site de l'Agence.

Nombre de participants

18 personnes

Coût de l'inscription

731 euros déjeuner inclus

FMC = 14 points

Prélèvement d'organes sur donneur décédé après arrêt cardiaque

Code Fx_ 31/2011

Public

Coordonnateurs hospitaliers médecins et infirmiers, urgentistes, réanimateurs, SAMU, IBODE, chirurgiens préleveurs.

Objectifs

Acquérir les éléments de connaissances cliniques indispensables à la mise en place d'un protocole de recensement et s'informer des évolutions et de l'actualité dans ce domaine.

Contenu de la formation

Définition (critères de Maastricht)
Législation et éthique
Régulation des organes et transport
Choix du donneur et prise en charge
Place des extra-hospitaliers (SAMU etc.)
Pose et entretien des perfusions, techniques et surveillance (sonde de Gillot etc.)

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques
Ateliers pratiques
Diaporamas
Documentation

Intervenants

Médecins des services de régulation et d'appui et de la direction médicale et scientifique de l'Agence de la biomédecine
Chirurgien
Médecin de SAMU
Coordonnateurs de prélèvement